



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration de la FSU

CAEN Académie de Limoges, 4 novembre 2020

Les personnels de l'Éducation sont traumatisés par la mort de Samuel Paty, décapité par un terroriste islamiste le 16 octobre 2020, assassiné pour avoir fait son métier. La FSU témoigne son soutien et adresse ses pensées à sa famille, à ses proches, collègues et élèves endeuillés. Cet attentat vise le cœur de la République, l'horreur de l'acte commis vise à l'effroi. Cet effroi ne doit pas conduire aux surenchères verbales, sécuritaires, législatives auxquelles nous assistons. La France est un état de droit, y renoncer serait donner la victoire aux terroristes. Céder à l'anathème, à la division, à la stigmatisation serait aussi leur donner la victoire. Les déclarations de trop nombreux responsables politiques, dont le ministre Blanquer, ne sont pas dignes de cette tragédie et de l'attentat de Nice, alors que le risque de basculement du pays vers l'extrême droite est majeur. A quoi joue le Gouvernement si ce n'est à un jeu dangereux qui peut se transformer en catastrophe démocratique ?

A quoi joue aussi le ministre Blanquer ? Sa décision de modifier, unilatéralement, l'organisation dans les établissements le 2 novembre de l'hommage à Samuel Paty est indigne. Elle est indigne de la tristesse des personnels qui exprimaient la nécessité absolue de se retrouver avant de prendre en charge leurs élèves pour cet hommage. Elle est indigne de la mémoire de notre collègue. Que des personnels aient dû se battre pour maintenir l'organisation prévue est inacceptable. Partout les élèves ont partagé avec dignité et gravité l'émotion de leurs professeurs et autres personnels, nous savons pouvoir compter sur eux. Nous ne pouvons en revanche plus compter sur le ministre Blanquer. A son mépris systématique du dialogue social et des personnels, aux coupes budgétaires qu'il continue d'infliger au Second degré, aux lois et réformes visant à contraindre les métiers et à exclure les élèves, s'ajoute son incompétence à gérer la crise sanitaire qui conduit tout à la fois à compromettre la scolarité des élèves, leur santé, celle de leurs familles et des personnels.

Le dernier protocole n'est renforcé en rien à l'exception :

- du port du masque pour les élèves d'élémentaire, port du masque qui ne saurait se substituer à la nécessaire mise en place de la distanciation dans les classes. En fonction de la taille des classes et du nombre des élèves s'y trouvant n'apparaît à la lumière de ce protocole qu'une seule règle, celle de l'iniquité de traitement.
- de l'enseignement de l'EPS où la nouvelle fiche repère est remplie d'injonctions contradictoires, de consignes inapplicables, avec des effectifs par classes et des installations sportives qui ne permettent pas de mettre en place le protocole.

Tout le reste se met en œuvre « dans la mesure du possible » ! Dans les lycées rien de plus ne peut être mis en place en raison de la réforme qui dès la classe de 1^{ère} explose le groupe classe.

Nous le disons avec force, il ne faut pas fermer les établissements scolaires, mais il est évident que l'entêtement du ministre pourrait conduire à cette impasse. La seule option que nous pensons viable est l'activation d'un plan, pourtant prévu par le ministère lui-même, organisant l'alternance présentiel/distanciel par ½ classe. C'est la seule solution à même de limiter les contacts entre élèves, de permettre la distanciation physique, d'organiser la demi-

pension dans de bonnes conditions et donc de limiter la diffusion de l'épidémie. Cela ne peut qu'aller de pair avec un allègement des programmes et un aménagement de ceux-ci sur plusieurs années, un renvoi en fin d'année scolaire de tous les examens. Le recrutement de personnels supplémentaires est indispensable : professeurs pour faire face aux absences, au remplacement des personnels à risque, ou pour permettre un enseignement à distance pour les classes fermées, AED et assistants sociaux... Tout cela est balayé d'un revers de main irresponsable par le ministre Blanquer, qui préfère se répandre sur le complotisme des professeurs, l'islamo-gauchisme des universitaires... la coupe est pleine !

Autoritarisme, irresponsabilité, indignité, le dialogue est rompu avec le ministre qui n'a plus aucune légitimité. C'est pourquoi nous quitterons ce CAEN à la suite des réponses de la région que nous attendrons, comme toujours, dans un esprit constructif. Inutile en revanche de reprendre les débats que nous avons eus en CTA sur les mêmes points à l'ordre du jour.

En effet, au-delà des problèmes que pose la gestion du ministère par M Blanquer, l'épidémie est installée dans la durée. Quelles mesures dans les établissements pour faire qu'ils soient des lieux plus sûrs ? Les collectivités locales ont un rôle à jouer. La demi-pension est un des problèmes identifiés, est-il possible que les collectivités locales installent des chapiteaux chauffés ou des préfabriqués pour augmenter les surfaces de restauration ? Une réflexion sur les internats est-elle en cours ? Est-il prévu que les collectivités locales recrutent davantage de personnels pour l'entretien et la désinfection des locaux, pour la restauration ? D'ores et déjà des recrutements sont-ils prévus pour faire face à la surcharge de travail des agents, source de souffrances importantes au travail, au remplacement des absences ? Dans ce contexte il est plus qu'urgent de stopper les suppressions de postes d'agent dans les lycées, les critères de dotation retenus dans le nouveau schéma de répartition des dotations ne peuvent amener à la réduction du nombre d'agents. Une mise à disposition d'équipements sportifs supplémentaires est-elle envisagée ? Un investissement dans du mobilier individuel est-il prévu ? Un équipement informatique des élèves démunis est-il à l'étude et peut-il se déployer rapidement en cas d'enseignement à distance partiel ou total ? Où en est l'aménagement des zones blanches encore nombreuses ?

Au-delà et de façon pérenne, nous redisons que les brigades mobiles informatiques (e-anna) sont un recul majeur dans la gestion des parcs informatiques et de la qualité de service due à nos élèves et aux conditions de travail des équipes pédagogiques, éducatives et administratives des établissements qui s'est traduit par un accroissement des tâches des équipes des lycées avec le transfert des interventions de premier niveau. Nous demandons le retour à une affectation dans les lycées des agents chargés de l'entretien du parc informatique.

Nous redisons notre satisfaction en ce qui concerne la dotation en manuels scolaires des lycéens généraux et technologiques, c'est une mesure de justice sociale. C'est aussi un dispositif qui dans le cadre de l'enseignement à distance, permet à tous les lycéens d'accéder à un matériel pédagogique, sans problème de connexion, de matériel. C'est un outil plus que jamais indispensable, c'est pourquoi les lycéens professionnels doivent être dotés à l'identique.

Sur le dossier des transports, l'harmonisation des 12 règlements départementaux parfois très différents était un exercice compliqué. Cependant, le manque de concertation a conduit des choix qui pourraient peser très lourd sur l'accès même des élèves au Service Public d'Éducation. La crise sanitaire et ses conséquences sociales, notamment sur les familles les plus modestes, doit conduire la région à ouvrir au plus vite des discussions avec les usagers

et les personnels sur les aménagements nécessaires du règlement : nombre d'ayant droits nécessaires au maintien du circuit, tarification, intégration des règles dérogatoires au règlement, conditions d'accès des élèves de maternelle... autant de sujets qui doivent faire l'objet de discussions entre tous les acteurs en assurant la transparence sur les conséquences financières pour la région de chacun des choix mais aussi en mesurant les conséquences sur l'accès au Service Public d'Education, voire la présence même du Service Public d'Éducation dans certains secteurs isolés. La FSU demande une table ronde avec l'ensemble des acteurs en amont du vote du budget. Nous profitons de ce CAEN pour attirer votre attention sur la situation des élèves de SEGPA de Chatelus Malvaleix qui perdent 40 minutes de classe quotidiennement du fait de l'organisation des transports scolaires : les services de l'Education Nationale connaissent cette situation depuis des années, vos services également. Pour autant, elle ne trouve pas d'issue. Il n'est pas acceptable que des élèves ne puissent pas avoir accès à l'intégralité des horaires obligatoires d'enseignement du fait de l'organisation des transports scolaires. Cette situation doit trouver une issue rapide.

S'agissant des Dotations Générales de Fonctionnement, elles continuent de baisser pour la grande majorité des EPLE de notre académie. Pour ces derniers l'assouplissement visant à limiter la réduction à 3% au lieu de 5, entraîne malgré tout la perte, à nouveau, de plusieurs milliers d'euros sur les dotations de fonctionnement, plusieurs dizaines de milliers d'euros en cumulé. Cela pèse sur les choix opérés par les équipes en matière pédagogique, c'est accentué dans l'enseignement professionnel et technologique par la baisse continue de la Taxe d'apprentissage perçue. Cela pèse dans cette période de pandémie sur les possibilités sanitaires qui, à l'exclusion de la fourniture de masques reste entièrement à charge de l'EPLE. Il en va ainsi des centaines de litres de gels, des distributeurs, des lingettes désinfectantes, des produits désinfectants aux normes NF, des gants, qui s'achètent au prix fort de la loi impitoyable du marché de l'offre et de la demande. Peut-on imaginer des dotations de la part de la Région (via la centrale d'achat régionale), ou des dotations financières dédiées à la protection sanitaire de tou-te-s ?

La Région avait engagé une réflexion sur la tarification sociale qui nous intéresse car elle introduit plus de justice sociale en permettant d'affiner la prise en compte des revenus des familles pour le paiement des pensions et demi-pensions. Les inégalités devant être corrigées par une péréquation Régionale. L'année 2021 devait engager les EPLE du département de la Creuse dans ce projet et la CP du 12 novembre 2020 a figé la situation précédente, bloquée depuis 2013 et qui handicape à court terme les capacités budgétaires des services de restauration et d'hébergement (S.R.H) dans le développement de la fourniture locale, bio et des objectifs de la loi EGAlim applicable en 2023. Nous savons que la période sanitaire expose davantage les familles défavorisées. Quelle suite la Région entend donner à la tarification sociale ? Quels sont les moyens mis en œuvre pour aider les EPLE à améliorer qualitativement l'approvisionnement des restaurants scolaires ?

En ce qui concerne les campus des métiers, à quoi bon donner un avis ? Nous avons reçu en 2014 un engagement de suivi annuel de la « gouvernance » et des plus-values amenées par ce label... nous l'attendons toujours.